FIFTH CENSUS OF CANADA, 1911.

99 — 43

SCHEDULE / TABLEAU No. 1. POPULATION BY NAME, PERSONAL DESCRIPTION, ETC. / POPULATION—NOM, RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, ETC.

Page 11 — 0501

Province Ontario — District No. 99 — S. District No. Nipissing { Enumeration District / District du recenseur } No. 78 { in / dans } Town of Cochrane { (City, town, village, township or / (Cité, ville, village, canton ou

Nominal return of living persons by / Dénombrement des vivants par { J. L. O'Grady } { Enumerator. / Recenseur. } June 6th

| Lines. Lignes. | NUMBERED IN THE ORDER OF VISITATION. NUMÉROTÉS DANS L'ORDRE DES VISITES. Dwelling House. Domicile. | Family, lodging or institution. Famille, ménage ou institution. | RESIDENCE AND PERSONAL DESCRIPTION. RÉSIDENCE ET RENSEIGNEMENTS PERSONNELS. Name of each person in family, household or institution. Nom de chaque personne dans la famille, le ménage ou l'institution. | Place of habitation. (Township or parish, city, town or village. Range or concession and lot or cadastral number if in township or parish. Street and house number if in city, town or village. Or other description.) Lieu du domicile. (Canton ou paroisse, cité, ville ou village. Rang ou concession et lot ou No. de cadastre pour le canton ou la paroisse. Rue et No. de la maison pour la cité, la ville ou le village. Ou autres détails.) | Sex. Sexe. | Relationship to head of family or household. Parenté avec le chef de la famille ou du ménage. | Single, married, widowed or divorced. Célibataire, marié, veuf, ou divorcé. | Month of birth. Mois de naissance. | Year of birth. Année de naissance. | Age at last birthday. Age au dernier anniversaire. | CITIZENSHIP, NATIONALITY AND RELIGION. CITOYENNETÉ, NATIONALITÉ ET RELIGION. Country or place of birth. (If in Canada, specify province or territory.) Pays ou lieu de naissance. (Si le lieu de naissance est le Canada, spécifier la province ou le territoire.) | Year of immigration to Canada, if an immigrant. Pour les immigrés, année d'immigration au Canada | Year of naturalization, if formerly an alien. Pour les étrangers, année de naturalisation. | Racial or tribal origin. Origine selon la race ou la tribu. | Nationality. Nationalité. | Religion. | PROFESSION, OCCUPATION, TRADE OR MEANS OF LIVING. PROFESSION, EMPLOI, MÉTIER OU MOYEN D'EXISTENCE. Chief occupation or trade. Emploi principal ou métier. | Employment other than at chief occupation or trade, if any. Emploi supplémentaire en dehors de l'emploi principal ou du métier, s'il y en a. | Employer. Patron. | Employe. Employé. | Working on own account. (See instructions.) Travaillant à son compte (voir instructions.) | WAGE-EARNERS. EMPLOYÉS. Rate where person is employed by the hour, in woollen mill, "at the bench," piece work, etc. Mentionner si la personne est employée à l'heure, dans une manufacture de lainages, "au banc," à la pièce, etc. | Weeks employed in 1910 at chief occupation or trade. Nombre de semaines employé en 1910 à l'emploi principal ou au métier. | Weeks employed in 1910 at other than chief occupation or trade, if any. Nombre de semaines employé en 1910 à d'autres travaux qu'à l'emploi principal ou au métier, s'il y en a. | Hours of work per week at chief occupation. Heures de travail par semaine à l'emploi principal. | Hours of working time per week at other occupation, if any. Heures de travail par semaine à d'autres emplois. | Total earnings in 1910 from chief occupation or trade. Gain total en 1910 provenant de l'emploi principal ou du métier. | Total earnings in 1910 from other occupation or trade, if any. Gain total en 1910 provenant des emplois ou métiers autres que l'emploi principal ou du métier, s'il y en a. | Rate of earnings per hour, if not employed by the hour.—Cents. Taux du gain par heure si la personne n'est pas employée à l'heure.—Cents. | INSURANCE HELD AT DATE— ASSURANCE EN VIGUEUR À DATE— Upon life. Sur la vie. | Against accident or sickness. Contre les accidents ou la maladie. | Cost of insurance during last year. Coût de l'assurance dans l'année du recensement. | EDUCATION AND LANGUAGE OF PERSONS FIVE YEARS OF AGE AND OVER. INSTRUCTION ET LANGUE DE CEUX DE CINQ ANS ET PLUS. Months at school in 1910. Mois d'école en 1910. | Can read. Sait lire. | Can write. Sait écrire. | Language commonly spoken. Langue communément parlée. |
|---|---|---